RAPPORT ANNUEL AUX CITOYENS
EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article 176.2.2 du code municipal, il me fait plaisir de vous faire part des faits saillants du rapport financier et du rapport des vérificateurs externes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019.

Les opérations de l'année financière se sont terminées avec un surplus de 283 979 $.

Ce résultat est calculé comme suit :

Revenus	3 921 402 $
Dépenses de fonctionnement	(3 464 906 $)
Remboursement dette	(267 300 $)
Affectation aux investissements	(133 709 $)
Affectations d'excédents nets	228 492 $

Les revenus de l'exercice ont dépassé les prévisions de 5 % par rapport aux prévisions budgétaires. Les taxes foncières, les revenus du camping, les permis et les mutations immobilières ont rapportés la majeure partie des revenus excédentaires soit 115 000 $.

Les dépenses de fonctionnement, quant a elles ont représenté une économie de 3 % par rapport aux prévisions.

Le surplus accumulé non affecté s'élève en date du 31 décembre 2019 a 424 770 $. La municipalité possède de plus divers excédents affectés pour 231 754 $ et des réserves financières au total de 196 328 $.

La dette à long terme a la charge de la municipalité s'élève au 31 décembre 2019 à 2 704 800 $

Au cours de 2019 la municipalité a réalisé des dépenses d'investissement (immobilisations) de 1 588 524 $. La majeure partie de ces investissements seront financées par la TECQ ou encore par des règlements d'emprunt approuvés. La partie financée a même le budget de 2019 est d'un montant de 133 709 $.

Enfin le rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel pour l'exercice 2019 établit ce taux à 0.9446 $/100 $.

Le rapport de l'auditeur indépendant, soit Mallette, indique qu'à leur avis les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes canadiennes pour le secteur public.

Émile Hudon, maire